



Création de Société par Actions Simplifiée

ATTESTATION DE BLOCAGE DU CAPITAL SOCIAL

La banque ci-après :

CCM NANCY STANISLAS, 15 RUE SAINT NICOLAS BP 284 54005 NANCY CEDEX déclare et atteste avoir reçu en dépôt la somme de 3 000 €.

Monsieur Maxime FRATTINI, représentant de la société 4ME CONCEPT S.A.S., Société par Actions Simplifiée actuellement en voie de formation dont le siège social se situe 1 C RUE GUSTAVE FLAUBERT 54410 LANEUVEVILLE DEVANT NANCY, déclare que cette somme représente le montant immédiatement libérable de la partie du capital social correspondant aux apports en numéraire de la Société par Actions Simplifiée en formation, ainsi qu'il a été versé par l'ensemble des actionnaires.

Liste des actionnaires	Nombre d'actions	Somme versée
Monsieur Maxime FRATTINI	3 000	3 000 €

En conséquence, conformément aux dispositions législatives en vigueur, la somme ci-dessus demeurera bloquée en compte spécial :

10278 04001 00021999001 47

jusqu'à production du certificat d'immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés de la société actuellement en voie de formation. Sans production de ce certificat dans le délai de six mois à compter du dépôt de fonds, la somme susvisée pourra être débloquée :

- soit entre les mains du mandataire désigné par l'ensemble des souscripteurs,
- soit entre les mains du mandataire désigné par décision de justice passée en force de chose jugée.

La présente attestation est établie en triple exemplaire pour faire valoir ce que de droit.

Le 31 août 2023

Le déposant
("lu et approuvé" + signature)

JST14

Lu et approuvé

Cindy PERIDON
Chargée d'Affaires Professionnels
cindy.peridon@creditmutuel.fr

Crédit Mutuel
Nancy Stanislas
13-15, rue Saint-Nicolas - CS 10284
54005 NANCY CEDEX
Tél. 03 83 39 42 64 «Appel local non surtaxé»